

# Conseil municipal du 26 juin 2015

Ajout à l'ordre du jour : - demande de subvention pour le camion et la numérotation des rues

## **1. VOIRIE 2015 ET RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE**

Monsieur Pierre NOYEL présente les résultats de l'appel d'offre:

Les plis ont été ouverts le 15 juin 2015 :

L'entreprise retenue est Thivent pour un montant de 37115.01 € TTC

Le vendredi 26 juin au matin la commission voirie s'est réunie. Il y a des inquiétudes concernant le volume du camion pour le ramassage des poubelles. Le camion pourrait détériorer les chemins, mais après renseignements le camion ferait seulement 7.5 Tonnes.

Certains habitants proposent également de faire des points de regroupements pour éviter l'utilisation des chemins.

Le choix des chemins à rénover est :

- Dodon (bicouche)
- Allaires (bicouche + purge sur 40m)
- Madone/raison (bicouche)
- Chapey (reprofilage et bicouche)

Le travail commencera en septembre 2015.

Les subventions risquent de baisser fortement dès l'année prochaine.

Le conseil municipal est d'accord pour le choix des chemins.

En ce qui concerne la demande de Monsieur BARNAY d'ouvrir un chemin rural fermé depuis de nombreuses années, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas répondre favorablement.

Madame le maire rappelle que les chemins ruraux font partie du domaine privé de la commune et qu'il n'existe au regard de la loi aucune obligation de tenir ces chemins ouverts s'ils n'ont pas d'utilité publique apparente.

Ainsi, afin de répondre à toute éventuelle demande future d'habitants, le conseil municipal informe qu'aucun chemin rural fermé depuis de nombreuses années ne sera ouvert faute de moyens financiers pour les entretenir par la suite.

## **2. ACCESSIBILITE**

Monsieur Mickaël VERMOREL explique que l'Etat demande d'adapter les Etablissements Recevant du public (ERP) pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite avant le 27 septembre 2015. Un autodiagnostic va être réalisé pour éviter de passer par un bureau d'étude.

Les toilettes de l'école publique vont être mises en conformité, les devis sont en cours de réalisation. Une rampe d'accès amovible va être mise en place pour faire face à la marche de l'entrée de l'école publique.

Le conseil municipal est d'accord pour la réalisation des travaux.

## **3. MUTUALISATION**

Madame le maire rappelle au conseil municipal que la commune de La Gresle est membre de la communauté de communes de Charlieu Belmont

Madame le maire expose au conseil municipal que la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales, a créé l'article L 5211-39-1 du code général des collectivités territoriales qui met à la charge de chaque structure intercommunale à fiscalité propre, l'élaboration et l'adoption d'un projet de schéma de mutualisation des services. Ce projet de schéma de mutualisation doit être soumis à l'avis des communes membres avant son adoption en conseil communautaire. Madame le maire donne lecture au conseil municipal du rapport présenté par la Communauté de Communes de Charlieu Belmont

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres approuve le rapport du projet de schéma de mutualisation 2015-2020 présenté.**

#### **4. DEMANDE DE SUBVENTION**

Madame le maire explique que la subvention pour le camion ne sera pas attribuée pour le camion par Monsieur FRECON, sénateur. En revanche Monsieur FRECON reconduit la subvention pour un autre projet pour un montant de 5000 €. Un nouveau dossier va être déposé pour demander une subvention de 2000€ pour le camion auprès des conseillers départementaux.

Mme le maire présente le devis de la SARL FOUGERARD-DESSEIGNE de Sévelinges pour l'acquisition d'un camion Renault d'occasion, gamme MASCOTT pour un montant de 12 500 € (entreprise non assujettie à la TVA).

Pour cette acquisition, Mme le maire précise qu'il sera nécessaire de solliciter une subvention auprès du conseil général.

**Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents:**

- **Accepte l'acquisition d'un véhicule d'occasion Renault pour un montant de 12 500 €**
- **Décide de prévoir les crédits nécessaires au budget communal 2015**
- **Charge Mme le maire de solliciter une subvention auprès du conseil général.**

Mme le maire présente le devis de la SARL RH ENSEIGNES de Saint-Germain-La-Montagne pour la création de la numérotation des rues pour un montant de 13280.40 € TTC.

Pour cette création, Mme le maire précise qu'il sera nécessaire de solliciter une subvention auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de la Réserve Parlementaire du Sénateur Frécon.

**Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents:**

- **Accepte la création de la numérotation des rues pour un montant de 13280.40€ TTC**
- **Charge Mme le maire de solliciter une subvention auprès du Ministère de l'Intérieur au titre de la Réserve Parlementaire du Sénateur Frécon.**
- **Décide de prévoir les crédits nécessaires au budget 2016**

#### **5. DIVERS**

- Madame le maire explique qu'il y a eu un changement de notaire pour en ce qui concerne le dossier LARDET. Un courrier lui a donc été envoyé afin de lui rappeler notre promesse de vente signée avec Monsieur LARDET de son vivant.
- Le contrat de Julie PEREZ, animatrice au périscolaire ne sera pas reconduit en septembre. Ce contrat avait été signé pour faciliter le départ du fonctionnement de l'accueil périscolaire et permettre qu'elle travaille le matin à l'école Saint Jeanne. Le fonctionnement de l'accueil périscolaire ayant bien avancé cette année et l'école Saint Jeanne recrutant directement un contrat aidé, il n'est pas nécessaire de reconduire ce poste.
- Des invitations ont été envoyées pour la démonstration du défibrillateur qui aura lieu le samedi 27 juin à 11 heures.
- La création d'un poulailler collectif va être lancée à la rentrée de septembre, il sera installé sous la mairie. De plus, un composteur collectif pourra être mis en place à la demande des habitants.
- Nathalie DESCOURS a assisté à un conseil d'école et il en ressort que l'effectif reste stable et que l'activité piscine continue l'année prochaine, il y aura 10 séances au lieu de 7. Le voyage scolaire s'est bien passé. L'école privée a des problèmes de financement pour la toiture et étudie la possibilité d'employer une deuxième ATSEM.

Le programme des Touchatous :

- 1<sup>ère</sup> période :
  - Tennis
  - Poulailier
  - Maison de retraite (citation/diction)
  - Journal
- 2<sup>ème</sup> période :
  - Maison de retraite (décoration de Noël)
  - Je prends soin de mon village
  - Tricot
  - Journal
- 3<sup>ème</sup> période :
  - ...
  - Cuisine
  - Journal
  - Je prends soin de mon village
- 4<sup>ème</sup> période :
  - Echech
  - Théâtre
  - Je prends soin de mon village
  - Journal
- 5<sup>ème</sup> période :
  - Initiation ludique anglais
  - Fonctionnement bibliothèque
  - Je prends soin de mon village
  - Poney/rando

Madame le maire remercie tous les bénévoles pour les activités de cette année.

Le prix du repas de la cantine est revalorisé à 3,60€ au lieu de 3,50€. Celui-ci n'avait pas été changé depuis 2009.

- Madame le maire félicite tout le monde pour la fête du village, les associations se sont bien mobilisées autour du comité des fêtes et l'ambiance était sympathique.
- Madame le maire, Pierre NOYEL et Simone TRY ont participé à la manifestation de mercredi à Paris contre la loi NOTRE.